

<b>Numéro inscription :</b>	20 898 450	<b>Circ. foncière :</b>	Argenteuil
<b>DHM de présentation :</b>	2014-07-08 14:43		

**Registre des mentions**

---

2014 -07- 08 <sup>14:43</sup>  
heure-minutes

20 898 450

## AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2))

### CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE D'ARGENTEUIL

Lachute, ce septième jour de juillet de l'an deux mille quatorze (2014).

#### COMPARAÎT :

**9165-7924 QUÉBEC INC.**, société constituée le 14 février 2006 sous le régime de la partie IA de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), maintenant régie par la Loi sur les sociétés par actions (L.R.Q., c. S-31.1) sous l'autorité de son article 716, immatriculée au registre des entreprises (Québec) sous le numéro 1163517247, ayant son siège au 275, avenue Béthany, Lachute, Québec, J8H 2N1, ici agissant et représentée par **Alexandre GAGNÉ**, vice-président, dûment autorisé aux termes d'une résolution adoptée par les administrateurs le vingt-six juin deux mille quatorze (26 juin 2014).

(ci-après le «comparant»)

**LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS** et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'**Argenteuil** d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (chapitre Q-2, r.37), tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2).

#### 1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1 Le lot numéro **TROIS MILLIONS TRENTE-NEUF MILLE HUIT CENT SIX (3 039 806)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière d'**Argenteuil**; et
- 1.2 portant l'adresse civique **1070, rue Principale, Lachute, Québec, J8H 2C5**.

(ci-après « l'immeuble »)

## **2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS**

**9165-7924 QUÉBEC INC.**, est propriétaire de l'immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'**Argenteuil** sous le numéro **13 442 546** et son adresse est **275, avenue Béthany, Lachute, Québec, J8H 2N1**.

## **3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE**

Le terrain est situé dans la municipalité de **Lachute** et les utilisations suivantes **résidentielle et commerciale** sont autorisées sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité et la vocation actuelle du terrain est commerciale.

## **4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION**

Le résumé ci-joint des études de caractérisation environnementale Phase II (**Réf: DEC: 12 1429 et 12 1429.PHII**) contresigné par le comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*;
- 4.2 un énoncé des catégories d'usages permis sur le terrain, le cas échéant, en fonction des valeurs limites réglementaires applicables;
- 4.3 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 4.4 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.5 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.6 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par **Kevin Donovan, ingénieur** en date du **15 janvier 2013** dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

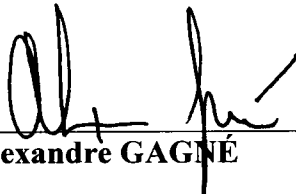
**5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

**EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ EN DUPLICATA CE SEPTIÈME ----- (--7--ième) JOUR DE JUILLET 2014.**

**Signature du comparant :**

**9165-7924 QUÉBEC INC.**

Par :   
**Alexandre GAGNÉ**

**ATTESTATION**

Je, soussigné, Paul Hénault, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du comparant;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le comparant;
3. Le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Lachute, province de Québec, ce septième  
(----- 7<sup>e</sup>) jour de juillet de l'an deux mille quatorze (2014).

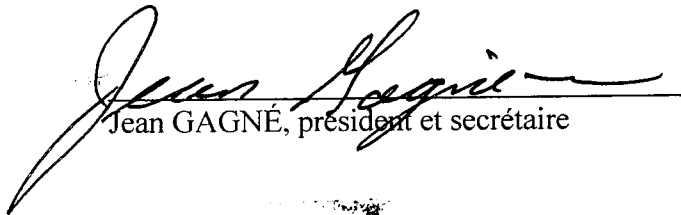
Nom : Paul Hénault  
Qualité : notaire  
Adresse : 514, rue Principale, Lachute, Québec, J8H 1C3

  
Paul Hénault, notaire

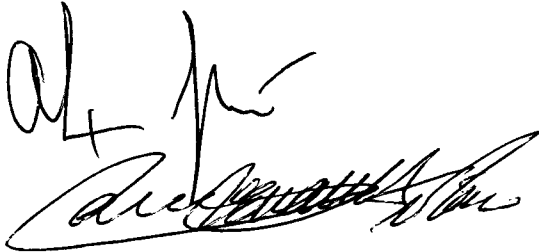
RÉSOLUTIONS adoptées par les administrateurs de 9165-7924 Québec Inc., tenue le 26 juin 2014.

Suite à la réception d'une étude de caractérisation environnementale Phase II concernant la propriété de la compagnie, sise au 1070, rue Principale à Lachute, étude préparée par Donovan Experts-conseils datée du 15 janvier 2013, IL EST RÉSOLU:

- a) de donner avis et demander à l'officier de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Argenteuil d'inscrire l'avis de contamination résultant de cette étude;
- b) d'autoriser Alexandre Gagné, vice-président à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

  
Jean GAGNÉ, président et secrétaire

Reconnu véritable et signé pour  
identification suivant la mention  
faite en un acte reçu ce jour devant  
Me Paul Hénault, notaire  
sous le numéro Avis SSP de son  
répertoire et y annexé  
Lachute, le 7 juillet 2014



## FORMULAIRE D'ATTESTATION

### ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

<b>1. LOCALISATION DU TERRAIN</b>	
Adresse : 1070, RUE PRINCIPALE, LACHUTE, QC	
N <sup>os</sup> de lots : 3 039 806	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45.39.42 Longitude : 74.18.22
Nom du cadastre : Cadastre du Québec	
<b>2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> OU DU LOCATAIRE <input type="checkbox"/></b>	
Nom : Alexandre Gagné	
Nom de l'entreprise : 9165-7924 QUÉBEC INC. (TOYOTA LACHUTE)	
Adresse : 275, avenue Béthany, Lachute, Qc	Code postal : J8H 2N1
N <sup>o</sup> de téléphone : 450-562-5235	N <sup>o</sup> de télécopieur : AGAGNE@GROUPEGAGNE.COM
<b>3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ</b>	
Titre : I- Évaluation Environnementale de Site - Phase I: 1070, rue Principale, Lachute, Qc (Réf: 12 1429); et, II- Évaluation Environnementale de Site - Phase II: 1070, rue Principale, Lachute, Qc (Réf: 12 1429.PHII)	
Firme : I et II: DONOVAN EXPERTS-CONSEILS INC.	
Auteur : I et II: Kevin Donovan, Ing.	Date : I: Octobre 2012 II- Janvier 2013

J'atteste que l'étude de caractérisation de ce terrain a été réalisée conformément aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

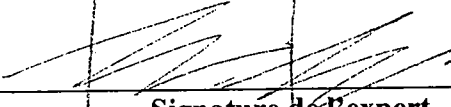


1<sup>er</sup> mai 2008

Ministère du  
Développement durable,  
de l'Environnement  
et des Parcs

Québec 

Nom de l'expert (en lettres moulées)



Signature de l'expert



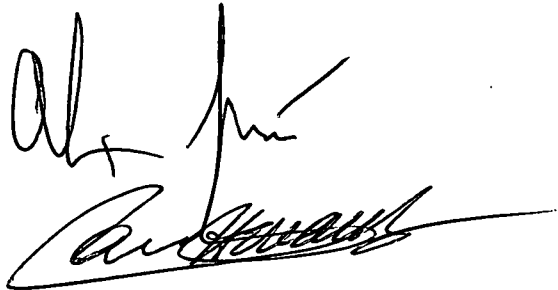
Numéro d'identification  
de l'expert

18/01/2013

Date

p. j. Grille d'attestation pour une étude de caractérisation

Reconnu véritable et signé pour  
identification suivant la mention  
faite en un acte reçu ce jour devant  
Me Paul Hénault, notaire  
sous le numéro Avis SSP de son  
répertoire et y annexé  
Lachute, le 7 juillet 2014



# D O N O V A N E X P E R T S - C O N S E I L S

34, avenue des Faucons  
Saint-Sauveur, QC  
J0R 1R4  
Tel.: (450) 227-6177  
Fax: (450) 227-5377  
Courriel : info@decenviro.com

## ÉTUDES DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE PHASE II

1070, rue Principale à Lachute, Qc  
(Réf. DEC : 12 1429 et 12 1429.PHII)

### RESUME DES ETUDES

Des Évaluations Environnementale de Site – Phases I et II ont été réalisés sur le site situé au 1070, rue Principale dans la ville de Lachute (Site). Le Site, propriété de 9165-7924 QUÉBEC INC, a une superficie totale de 7 366.9m<sup>2</sup> et repose sur le lot 3 039 806 du Cadastre officiel du Québec.

Lors d'une Évaluation Environnementale de Site (ÉES) - Phase I réalisée par DEC en octobre 2012 (RÉF : 12 1429), il a été identifié plusieurs activités et/ou équipements à connotations polluantes nécessitant une étude de caractérisation des sols. Les activités historiques de station-service et de concessionnaire de vente d'automobile neuve avec entretien mécanique ayant eu lieu sur le Site sont inscrites à l'annexe III du Règlement sur la Protection et la Réhabilitation des Terrains Contaminés (RPRTC) du MDDEP. Selon les informations obtenues et selon l'analyse des documents historique, l'activité de station-service aurait cessé entre 1982 et 1992 et l'activité de concessionnaire de vente de véhicules automobiles aurait cessé définitivement en mai 2011. De par ce fait, les exigences de la Section IV.2.1. de la Loi sur la qualité de l'Environnement (LQE) s'appliquent.

Suite aux conclusions et recommandations ayant été soulevés lors de l'étude ÉES-Phase I, une Caractérisation Environnementale des sols du Site a été entreprise par DEC en novembre 2012.

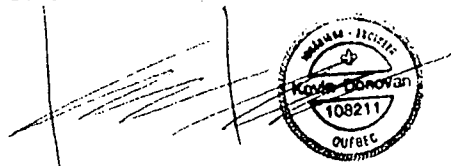
L'étude de Caractérisation a été réalisée à l'aide de treize (13) forages, dont trois (3) transformés en puits d'observation de l'eau souterraine. Parmi tous les échantillons de sols prélevés, quinze (15) échantillons de sols, incluant deux (2) duplicatas, ont été soumis pour analyses chimiques pour les paramètres Hydrocarbures Pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), Métaux Lourds (13 éléments), Composés Organiques Volatils (COV) et/ou Glycols. Selon les résultats obtenus provenant des sondages réalisés aux emplacements dévoilant les plus hauts potentiels de contamination, les sols du Site rencontrent les exigences prescrites par le RPRT du MDDEP pour un site à vocation commerciale et/ou industriel.

Quant à l'eau souterraine, les limites du rejet à l'égout pluvial du *Règlement 90-363 concernant les rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Lachute* ont été appliqués pour la qualité de l'eau souterraine et, dans le cas où certains paramètres ne sont pas inscrites au *Règlement 90-363*, les valeurs correspondent aux critères des *Eaux de surface et égouts de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* ont été utilisés. Trois (3) échantillons d'eau, plus un (1) duplicata, ont été soumis pour analyses chimiques pour les paramètres HAP, C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, Métaux Lourds et COV. Les résultats analytiques ont dévoilés que l'eau échantillonnée dans les trois (3) puits rencontre les limites de rejet à l'égout permises pour l'*Eau de surface et égouts* prescrit par la PPRT et le *Règlement 90-363 de la ville de Lachute*.

De par ces faits, en se basant sur les résultats des études de caractérisation, le Site rencontre les exigences réglementaires pour la vocation actuelle (commerciale). De par ces faits, aucune intervention complémentaire n'a été jugée nécessaire.

Ce résumé est attesté par Kevin Donovan, Ingénieur géologue en date du 15 janvier 2013, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexé.

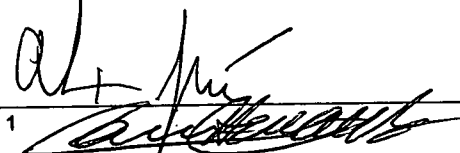
**DONOVAN EXPERTS-CONSEILS INC.**



Kevin Donovan, ing.

1070, rue Principale, Lachute

Reconnu véritable et signé pour identification suivant la mention faite en un acte reçu ce jour devant Me Paul Hénault, notaire sous le numéro Avis SSP de son répertoire et y annexé Lachute, le 7 juillet 2014



Signatures numériques

**Nom du signataire du document 20 898 450**

Aucune signature

*Je certifie que la réquisition présentée le 2014-07-08 à 14:43 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Argenteuil sous le numéro 20 898 450.*

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Requérant	9165-7924 QUÉBEC INC., (propriétaire)